

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	FR-75-002270	Numéro	75111_072_01
Adresse du site	41, rue Saint Sabin	Hauteur	R + 7 (23 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur deux nouvelles antennes.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts (azimut 120° supprimé) Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Dossier précédent validé à la CCTM du 12/09/2019		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/09/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 11e	18/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 250°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (22 m)
Estimation	3G/4G/5G : 30° < 4V/m ; 250° < 4V/m 5G : 30° < 3V/m ; 250° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,30 m pour les antennes à faisceau fixe 25,80 m pour les antennes à faisceau orientable		

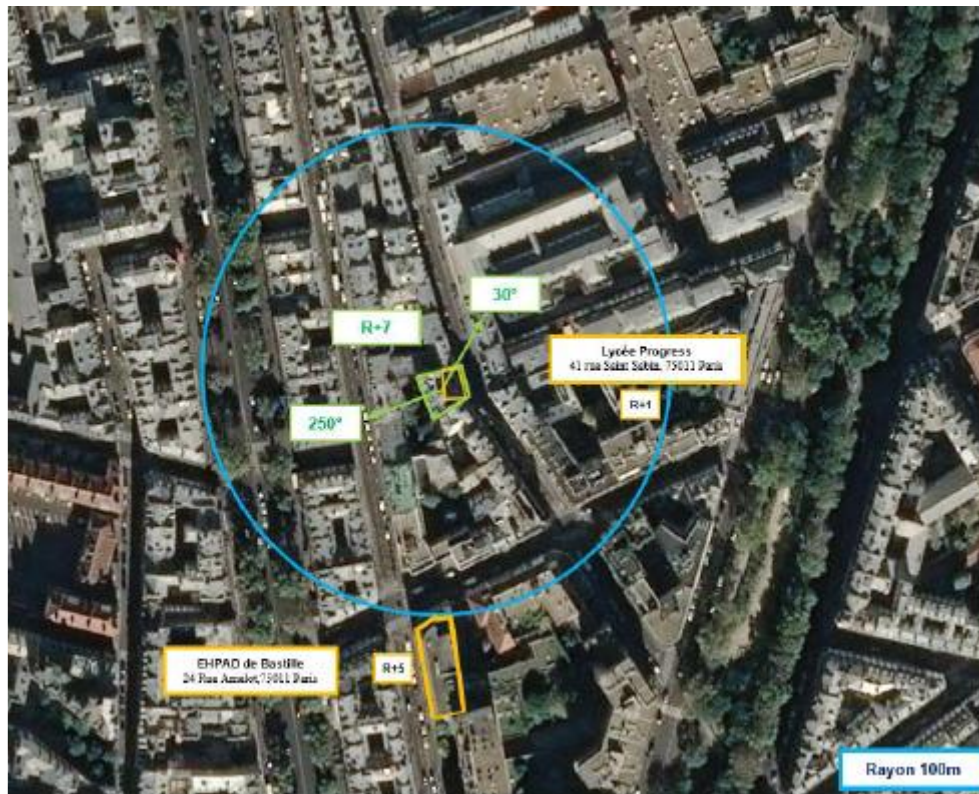
Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes seront installées et insérées dans des fausses cheminées en résine, de teinte blanc crème type RAL 9001. Il est également prévu la suppression d'une antenne.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
EHPAD DE BASTILLE	24 Rue Amelot, 75011 Paris	R+5	Non	93m	<1 V/m, soit 1,8%
COURS PROGRESS (lycée)	41 rue Saint Sabin 75011 Paris	R+1	Non	Au pied	<1 V/m soit 0,8%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
EHPAD DE BASTILLE	24 Rue Amelot, 75011 Paris	R+5	Non	93m	< 1 V/m, soit 0,50 %
COURS PROGRESS (lycée)	41 rue Saint Sabin 75011 Paris	R+1	Non	Au pied	< 1 V/m soit 0,13 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 30°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 30°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 250°

